

Orientations prioritaires de développement professionnel continu de politique nationale de santé s'adressant à toutes les professions

Amélioration de l'organisation, de la pertinence et de la qualité des soins

Fiche de cadrage n°11

1 Intitulé de l'orientation

11. Numérique en santé

2 Contexte, enjeux et objectifs de transformation des pratiques

La santé numérique est « l'application des technologies de l'information et de la communication (TIC) à l'ensemble des activités en rapport avec la santé » (Fondation de l'Avenir). Ceci regroupe principalement un ensemble de solutions à destination des usagers (optimisation du parcours, télésanté, thérapies numériques, communication et information, accompagnement à la perte d'autonomie et au handicap...) et de solutions à destination des professionnels et/ou des organisations de soins (aide au diagnostic, outils de gestion, télésanté, communication et partage, information et formation, sécurité et traçabilité...).

« La transformation de notre système de santé ne pourra avoir lieu sans un développement massif et cohérent du numérique en santé en France. Le numérique n'est pas une fin en soi. C'est un moyen pour mieux coordonner les professionnels de santé, pour développer des innovations thérapeutiques et organisationnelles, pour lutter contre la fracture sanitaire, pour repositionner le citoyen au cœur du système de santé, bref pour soigner mieux. Pourtant aujourd'hui, les professionnels de santé sont confrontés à une offre numérique morcelée qui complexifie leur pratique quotidienne, et les outils numériques mis à disposition des patients-usagers sont encore trop limités. Quant à nos systèmes numériques en santé, ils présentent une grande vulnérabilité face aux cyber-attaques avec des risques associés considérables. »⁷

La feuille de route nationale du numérique en santé, pilotée par la Délégation ministérielle au Numérique en Santé (DNS), fixe ainsi les orientations de la politique du numérique en santé. Elle permet d'accompagner les acteurs du système de santé dans le virage numérique et à la France de rester à la pointe en matière d'innovation. Cette politique prend en compte toutes les dimensions du système de santé et est assortie d'un programme opérationnel. La gouvernance e-santé, sanitaire, médico-sociale et sociale, est ainsi renforcée pour rassembler toutes les parties prenantes. La Stratégie d'Accélération Santé Numérique (SASN) lancée dans le cadre du plan France 2030 s'inscrit dans cette feuille de route. Elle consacre une part importante de ces actions au développement de la santé numérique en formation initiale des professionnels de santé et travailleurs sociaux. Ainsi, l'ensemble des étudiants des professions de santé seront formés au numérique en santé à l'horizon 2024.

Cette orientation vise à proposer aux professionnels de santé en activité une montée en compétence sur ces sujets correspondant à leurs besoins et l'évolution de leurs pratiques professionnelles.

⁷ https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/190425_dossier_presse_masante2022_ok.pdf

3 Périmètre de l'orientation

Thématiques concernées par la présente orientation :

Le numérique en santé regroupe un ensemble de compétences variées qui sont regroupés en 5 grands domaines :

- **Données de santé :**
 - Identifier un usager ou un professionnel de santé ;
 - Caractériser et traiter la donnée à caractère personnel de santé en appliquant la réglementation ;
 - Accéder aux données de santé en respectant les exigences professionnelles et légales ;
 - Exploiter les données de santé pour l'évaluation, la recherche et l'innovation.
- **Cyber-sécurité en santé :**
 - Concevoir et maintenir sécurisé son environnement numérique de travail ;
 - Appréhender les bases de l'hygiène numérique (gestes et protection) ;
 - Se prémunir et réagir face aux incidents.
- **Communication en santé :**
 - Utiliser les outils permettant d'interagir avec les usagers pour une transmission efficace de l'information ;
 - Interagir de manière adaptée entre professionnels, avec l'usager, avec les aidants et accompagnants et avec les institutions et administrations ;
 - Interagir sur internet en maîtrisant son identité numérique.
- **Connaissance et usage des outils numériques en santé :**
 - Savoir se positionner dans l'écosystème des outils métiers (notamment pour assurer une continuité dans le parcours de soin du patient) ;
 - Connaître les solutions actuelles (logicielles, objets connectés et applications mobiles) et leurs usages pour mieux conseiller et orienter le patient ;
 - Comprendre les enjeux et les questions à se poser pour choisir une solution de santé numérique et accompagner les patients dans leur choix ;
 - Connaître les outils et les services socle (DMP, MSS, MESS) et les sites de références fiables ;
 - Favoriser l'intégration des outils numériques dans la pratique du soignant : cas d'application et démarche de questionnement.
- **Télesanté :**
 - Connaître les différents actes de télémédecine et activités de télésoin ;

- Connaître les rôles et responsabilités des acteurs (professionnels médicaux, auxiliaires médicaux et pharmaciens, accompagnant) ;
- Appréhender les modalités de construction d'un projet médical de télésanté comprenant le choix d'outils adaptés et sécurisé ;
- Favoriser l'intégration de la télésanté et du télésoin dans la pratique du soignant : cas d'application, démarche de questionnement et bonnes pratiques d'usage.

Attendus méthodologiques :

L'action devra :

- s'appuyer sur le [référentiel socle](#) et transversal de compétences en vigueur,
- se déployer autour d'un ou plusieurs grands domaines.

L'action pourra se décliner autour des spécificités d'usage d'une spécialité ou profession

Sont exclues :

- Les actions portant uniquement sur des sujets réglementaires

Publics visés :

Tous les publics et modes d'exercice